



Correctif suite à article publié ce jour

Nancy le 10 Septembre 2008

Une erreur s'est glissée dans l'article de ce jour intitulé : « Le Renouveau d'Alter Egaux »

Merci par avance de faire la correction.

Où il fut écrit que l'association voudrait que la promesse en ce qui concerne le Pacte d'Union civile, la réalité est que l'Elysée a dit : « que ce serait une promesse électorale tenue ! »

La position d'Alter Egaux (qui a ce jour est la seule association en Lorraine à faire circuler une pétition contre se projet) est clair :

C'est pourquoi nous exigeons :

L'ÉGALITÉ DES DROITS et non pas des Droits supplémentaires... Les droits acquis par les uns ne retirent rien aux autres, mais permettent l'égalité des droits pour tous.

La liberté de choix en ce qui concerne « le mariage à la mairie » pour toutes et tous, sans exception. En d'autres termes que le droit de se marier ou non, soit notre choix et non pas celui de l'Etat.

Le retrait de ce projet de loi, ce contrat communautaire qui nous enfermerait dans un ghetto juridique, pour des avantages fiscaux, et nous discriminerait sur les aspects filiation et droit de la famille. Le tout étant de préserver « une fausse idée d'institution religieuse autour du mariage à la mairie ».

Yohan DRIAN
Président d'Alter Egaux

Association ALTER EGAUX, Lutte pour l'égalité des Droits
c/o Yohan DRIAN
4, Rue du Téméraire
54000 – NANCY
Tél. : 06.01.81.32.00

c/o Philippe ROTH - MOKO&CO
6 place de la Gare
68000 COLMAR
Tél. : 06.76.04.01.30

Mail : contacts.associationalteregaux@laposte.net

<http://associationalteregaux.e-monsite.com/>

Association membre du Collectif de la Marche des fiertés LGBT de Lorraine